



MONITEUR·TRICE D'ATELIER EN MILIEU DE TRAVAIL PROTÉGÉ

Certification professionnelle - Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé

Nom du certificateur : CPNE-FP OPCO Santé - Date d'enregistrement de la certification : 18/01/2024 - Code RNCP : 39099 / Code NSF : 332 : travail social

CHOISIR LE MÉTIER

Objectifs métier

Les activités du Moniteur d'atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages,
- L'organisation et la conduite de la production de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production,
- Le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Ces trois domaines d'activité s'exercent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, interne et/ou externe à l'établissement, avec laquelle il coopère et communique par écrit et par oral, avec les moyens actuels y compris numériques. Le Moniteur d'atelier doit pouvoir articuler avec discernement les composantes de son activité en tenant compte de l'expression, des projets des personnes accompagnées, des engagements de l'établissement d'accueil, des objectifs d'inclusion et des impératifs de la transition écologique.

Objectifs formation

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages
- Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé
- Soutenir le développement des compétences professionnelles et favoriser l'accès à la certification

La formation repose sur l'apprentissage de connaissances dans le champ des sciences sociales, en droit, initiation à la recherche ainsi qu'en méthodologie d'intervention sociale et d'évaluation.

Le Titre professionnel de Moniteur.trice d'Atelier en milieu de travail protégé (TMA) est une qualification de niveau 4.

Débouchés

Le Titre à finalité professionnelle correspond à un emploi de Moniteur d'atelier qui exerce principalement en milieu de travail protégé, en ESAT pour les 3/4 des emplois, et en EA.

Suites de parcours

Le Moniteur d'Atelier (MA) peut se présenter aux épreuves d'admission du diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) ou de tout autre diplôme exigeant un niveau baccalauréat (niveau 4).

Equivalences N/C

SE FORMER

Durée de la formation

La formation se déroule sur 13 mois et comprend : 441h de formation théorique (en alternance avec l'Eseis Strasbourg) + 980h de stage long (chez l'employeur ou sur le terrain de stage) et 105h de stage court dans une autre structure. En fonction des diplômes obtenus, certains blocs de compétences peuvent faire l'objet de dispenses étudiées pendant le positionnement. Elle est accessible par voie directe, en situation d'emploi, en apprentissage et par la VAE.

Modalités de la formation

Les compétences, réparties en 3 blocs, seront évaluées à la fin du parcours à travers des épreuves de certifications.

International

Des fenêtres de mobilité organisées dans les parcours de formation pour vivre une expérience européenne ou internationale (ERASMUS+, ...)

Textes de référence (Arrêté du 27 décembre 2018 relatif au Titre professionnel de Moniteur d'Atelier) :

- Référentiel professionnel
- Référentiel de compétences
- Référentiel de formation
- Référentiel de certification

Taux de réussite : à venir



Modalités pratiques

- Modalités de déroulement : présentiel
- Méthodes mobilisées : cours, TD, conférence...
- Modalités d'évaluation : cf. tableau ci-dessous
- Horaires de formation : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
- Effectifs maxi : 16 places
- Lieu de déroulement : Ecole Supérieure de Praxis Sociale Site Schlumberger – 4 rue Schlumberger à Mulhouse- et ESEIS – 12 rue Sedillot à Strasbourg
- Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Contenu de la formation	Volume horaire
<p>BLOC 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé</p> <p>Le moniteur d'atelier accueille les personnes au sein de l'établissement, instaure une relation d'accompagnement, recueille leurs besoins et attentes afin de soutenir leur autodétermination et leur pouvoir d'agir.</p> <p>Modalité d'évaluation : 1/ Entretien oral de 30 mn à partir d'un dossier synthétique guidé de 8 à 10 pages relatant une situation d'accompagnement vécue et présentée à un jury</p>	161 heures
<p>BLOC 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé</p> <p>Le moniteur d'atelier organise et conduit la production de biens et services correspondants aux engagements de l'établissement et aux demandes des clients, de façon à favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées, en les associant et en tenant compte de leur projet professionnel.</p> <p>Modalité d'évaluation : 2/ Entretien oral de 30 mn :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un dossier de pièces professionnelles relatives à une production de biens ou de services organisées et conduite par le candidat. - Observation commentée de la pratique sur site en matière de sécurité et d'adaptation des postes de travail 	133 heures
<p>BLOC 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé</p> <p>Le moniteur d'atelier contribue à l'identification des besoins en développement des compétences professionnelles, à l'identification et à la construction des situations de travail apprenantes, à l'élaboration des parcours pédagogiques, à l'animation des séquences d'apprentissage au sein de l'établissement et en dehors, selon l'organisation mise en place.</p> <p>Modalité d'évaluation : 3/ Entretien oral de 30 mn à partir d'un dossier synthétique guidé de 5 à 8 pages explicitant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une séquence d'apprentissage vécue par le candidat, - Sa contribution au processus de développement de compétences. 	133 heures

+ 14 heures de certification

ENTRER EN FORMATION

Admission

L'entrée en formation est conditionnée par une sélection des candidatures à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien individuel (lettre de motivation et CV) avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

Conditions d'Accès et pré requis

Pour accéder à la formation, obligation de disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 70 heures dans cet emploi ou dans le secteur du travail protégé auprès des publics concernés.

Clôture des inscriptions : 27 novembre 2026

Sélection : du 01/06/2026 au 27/11/2026

Rentrée : Janvier 2027

Passerelles

Pour connaître les passerelles vers d'autres

certifications, consultez le site internet de France Compétences.

Financement

Selon votre situation (prise en charge Région, France Travail, OPCO, CPF, employeur, personnel...)

Coût de la formation

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors du positionnement.

Parcours complet : 5 953,50 €

La formation est éligible au CPF.

PRENDRE CONTACT

Responsable de formation : Sylvie MOLINA

Assistante de formation : Christelle MEYER

Pour toute information complémentaire :

s.molina@praxis.alsace ou au 03 89 33 20 00

Pour tout savoir sur la formation :
rendez-vous sur www.praxis.alsace

